

COMMUNISTES : 27 boulevard Saint Martin F-75003 Paris

communistes@sitecommunistes.org

hebdo@sitecommunistes.org

www.sitecommunistes.org

Résumé Eco / Social N° 161 : Semaine du 12 février 2024



Tous les accès au port du Havre étaient bloqués par les grévistes mercredi matin, comme ici à l'écluse François 1er.

DOCKERS DU PORT DU HAVRE : LA CONTRE-RÉFORME DES RETRAITES, "NOUS CONTINUONS DE NOUS MOBILISER"!

Ça fait maintenant plus d'une année que la fédération nationale des Ports et Docks CGT combat cette réforme injuste, martèle Johann Fortier, secrétaire de la CGT des ouvriers dockers du port du Havre. Après une très forte et très médiatisée mobilisation au printemps dernier, la lutte contre la réforme des retraites ne s'est jamais arrêtée dans le port du Havre. Mercredi 7 Février, dockers et portuaires se sont mis en grève 24 heures à l'appel de la fédération nationale de la CGT Port et Docks, après quatre heures de débrayage lundi et une nouvelle journée de mobilisation vendredi. Bien au-delà du coup de force du 49.3, nous avons maintenu la lutte contre cette réforme. Car aujourd'hui, pour les travailleurs portuaires et dockers, il est impossible de travailler jusqu'à 64 ans". Plusieurs journées de grèves ont également été suivies en novembre et décembre derniers. Au printemps dernier, les quelque 4.000 dockers et portuaires havrais ont cumulé 16 jours de grève de 24 heures avec plusieurs blocages du port, ainsi que des débrayages réguliers.

Sans réponse du gouvernement, la CGT ports et docks intensifie son mouvement de grève !

Après celle du 7 février, ce sont trois nouvelles journées de grève de 24 heures qui sont programmées d'ici fin février à l'appel de la Fédération nationale des ports et docks CGT.

SAFRAN : 1.400 GRÉVISTES MOBILISÉS POUR LES SALAIRES « ON VIENT TRAVAILLER EN PERDANT DE L'ARGENT » !

Plus d'un millier de travailleurs de Safran ont fait grève pour leurs salaires. Une mobilisation fortement suivie qui menace de se prolonger alors que la direction enregistre des bénéfiques records et reste sourde à la colère des salariés, en proposant seulement 1,25 % d'augmentation.

Les travailleurs de Safran Aircraft Engines en région parisienne, entreprise spécialisée dans la production de pièces pour l'aéronautique, ont entamé une grève le 1 février. A l'appel d'une intersyndicale CGT, CFDT, CFE CGC, FO, quatre sites de Safran ont été mobilisés, à Évry, Corbeil, Villaroche, Gennevilliers et Saint-Quentin-en-Yvelines. Ce sont au total près de 1.400 travailleurs qui se sont mis en grève : « *C'est une accumulation de beaucoup de colères. Cela fait 10 ans que la direction ne lâche que le minimum* » affirme Christophe, militant CGT sur le site de Villaroche.

Les grévistes réclament de réelles avancées salariales : 5,86 % d'augmentation générale des salaires, 2 % d'augmentation individuelle, une allocation transport élargie à 45 euros, une prime d'ancienneté améliorée, une nouvelle prime d'équipe portée à 2,5 euros/heure et un plancher pour le 13ème mois fixé à 3 500 euros. « *Ils nous donnent des primes d'intéressement ou de performance, mais ce sont des miettes. Des réelles augmentations de salaire, ça nous permet de mieux vivre, et en plus cela, finance notre système de sécurité sociale. C'est important de venir en aide aux plus démunis* » explique Christophe.

Une colère accentuée par la crise du covid, pendant laquelle le groupe de Safran n'a pas vu ses marges de bénéfiques baisser, « *bien au contraire, avec le chômage technique, largement financé par l'État, on a été payé à hauteur de 80% de notre salaire. Ils ont fait 800 millions de bénéfiques, alors que la boîte était quasiment à l'arrêt.* Cet écart de salaire, on le paye encore aujourd'hui dénonce le syndicaliste avant d'ajouter que « *2022 était une année record pour le groupe, ils ont enregistré près de 2 milliards d'euros de bénéfiques. En ce moment s'ouvrent les NAO (négociations annuelles obligatoires), et l'entreprise n'a proposé que 1,25 % d'augmentation de salaire, soit 37 euros brut. C'est d'un mépris incroyable pour notre travail* ».

Face à un mouvement de grève fortement suivi, la direction a décidé de faire la sourde oreille et d'ignorer les revendications des grévistes. « *Ils nous ont dit que c'était à cause des blocages des agriculteurs. Ce sont des excuses bidon, ils ont l'habitude de télétravailler, ils avaient tous les moyens pour ouvrir des discussions avec nous* » explique Christophe. Dans ce cadre, les salariés maintiennent une mobilisation avec des débrayages d'une heure chaque jour et la perspective d'un nouveau temps fort le 14 février avec un rassemblement devant le siège social de Safran, à Paris. Dans d'autres villes comme à Bordeaux et Toulouse, les syndicats appellent les travailleurs à se mettre en grève et prévoient également des rassemblements.

Alors que l'inflation sur l'année 2023 s'est maintenue à un niveau de près de 5 % les grévistes ont raison de se battre pour leurs salaires. Si les salaires ne suivent pas, l'inflation dévore toujours plus le budget des ménages, comme en témoigne la réaction d'un des collègues de Christophe, qui au lendemain de l'annonce de 1,25 % d'augmentation de salaire, « *voyait son loyer augmenter de 3,5 %* ». Une situation qui fait écho à celle vécu par l'ensemble des travailleurs et qui pose l'urgence d'obtenir des revendications à échelle nationale telle que l'indexation de tous les salaires sur l'inflation et l'augmentation de 400 euros pour tous et toutes.

LIDL À BÉZIERS (Hérault) : LE PERSONNEL MOBILISÉ POUR UNE HAUSSE SALARIALE À LA HAUTEUR DE L'INFLATION !

Une soixantaine de salariés Lidl ont manifesté ce mardi devant l'entrepôt de Béziers pour réclamer une hausse de 6% des salaires pour faire face à l'inflation. Aucun camion n'a été bloqué.

"On veut seulement manger à notre faim, payer nos factures à la fin du mois. Aujourd'hui, tout a augmenté et je vous garantis que ce n'est pas facile tous les jours" explique Aïcha Akkaba. Cette

assistante administrative gagne 1.600 euros nets par mois. Voilà 10 ans que cette ancienne préparatrice de commandes travaille chez le géant allemand Lidl.

Comme une soixantaine de salarié-es présents ce mardi matin devant l'entrepôt la Méridienne à Béziers, Aïcha réclame son dû. Ce mouvement de grève nationale a été lancé par la CGT dans le cadre des négociations annuelles des salaires. *"Nous réclamons une hausse 4.5 % de notre pouvoir d'achat, soit l'équivalent de l'inflation. Notre direction ne nous en propose que 3,6%. Le compte n'y est pas. La moindre des choses serait que l'entreprise rémunère ses salariés au niveau de ses compétences"*.

Les premiers manifestants sont arrivés vers 3h30 du matin devant l'entrepôt flambant neuf bordant l'autoroute A75 à la sortie de Béziers en direction de Pézenas. Cet établissement, ouvert en 2023, **approvisionne une soixantaine de magasins du Cantal au Pyrénées-Orientales**. Les grévistes se sont installés sur le rond-point devant l'entrepôt, sans perturber les va-et-vient incessants des camions. Des grévistes encouragés par de nombreux conducteurs de poids lourds klaxonnant pour soutenir le personnel dans son action.

Une dizaine de directions régionales touchées en France !

"La direction de Lidl multiplie les investissements, mais ne se soucie pas assez de son personnel" déplore Guillaume Darstein, représentant syndical et préparateur de commandes depuis 17 ans à l'entrepôt de Maureilhan au nord de Béziers. *"Regardez cet entrepôt flambant neuf. Lidl investit par ailleurs des millions d'euros dans son nouveau siège et ne prend pas en considération le travail des petites mains"*.

Notre direction nous propose 3,6 % d'augmentation. C'est bien en dessous l'inflation. La CGT réclame par ailleurs le versement à l'ensemble des salarié-es de la prime Macron, non-versée depuis deux ans, l'augmentation de la carte-cadeau de 100 à 200 euros, permettant des achats dans les magasins Lidl et des tickets-restaurants pour l'ensemble du personnel.

"Si la direction propose 4,9% d'augmentation, on commencera à y réfléchir"

"Nous n'avons pas encore décidé de la poursuite du mouvement, mais ce n'est pas exclu de poursuivre" rajoute la CGT.

L'entrepôt Lidl de la Méridienne n'a pas été bloqué ce mardi. Les grévistes se sont installés sur le rond-point et de part et d'autre. Lors d'un précédent mouvement, en février 2022, les grévistes avaient obtenu une prime de 600 euros.

Certains magasins Lidl ont aussi été mobilisés avec des piquets de grève qui se sont tenus devant le magasin de Revin (08) avec plus de la moitié des salariés grévistes. Sur le magasin de Louhans (71), ils étaient une dizaine mobilisés tandis qu'à Valmont (76) c'est une quinzaine de salariés qui étaient présent pour exprimer leur colère.

LE COMMERCE DE L'HABILLEMENT PERD DES MILLIERS D'EMPLOIS !

Les plans sociaux se succèdent dans les magasins de vêtements et de chaussures des centres-villes et zones commerciales. Ainsi, 37.000 postes ont disparu en dix ans et l'hémorragie s'accélère depuis 2022.

Il y a eu le choc de la liquidation judiciaire de Camaëu et ses 2.600 emplois supprimés, fin 2022. La fin de San Marina, en février 2023, avec 680 salariés licenciés. Le redressement de Kookaï, qui a perdu 150 de ses 220 salariés, fin 2023. Puis, en janvier, la cession de Minelli à une PME, aux dépens de 392 postes.

Ce sont « *au moins 4.000* » emplois qui ont disparu dans le commerce de l'habillement et de la chaussure en 2023, selon l'Alliance du commerce. Et, au total, 37.000 suppressions en dix ans. Avec une brusque accélération des défaillances ces deux dernières années : 1.130 distributeurs de mode se sont placés sous la protection d'une procédure collective, en 2023, soit 51,3 % de plus qu'en 2022, d'après le décompte du cabinet Altares. Et l'hécatombe n'est pas finie.

Le 14 février, le tribunal de commerce de Bordeaux doit examiner un plan de sauvegarde des magasins Galeries Lafayette exploités en franchise dans 22 villes de France par la société Hermione Retail, de l'homme d'affaires bordelais Michel Ohayon. Celle-ci ferraille avec ses créanciers depuis des mois pour l'effacement de 70 % de ses 154 millions d'euros de dettes. Près de 800 salariés sont

concernés. Les 732 salariés de Chaussexpo redoutent, eux, le 15 mars, date butoir pour se porter candidat à la reprise d'un ou de plusieurs des 180 magasins de leur chaîne, en liquidation judiciaire. Ces enseignes doivent toutes se plier à une conjoncture maussade.

En 2023, le marché de l'habillement a perdu 3,5 % de chiffre d'affaires, selon la société de traitement de données dans le commerce Retail Int. Un résultat établi à partir des ventes d'une soixantaine d'enseignes d'habillement et de chaussures. Mais ni cette base de données ni celle de l'observatoire économique de l'Institut français de la mode n'agrègent les chiffres des chaînes actuellement les plus en vogue, dont les 110 Zara ou les 29 Primark exploités en France.

Toutefois, l'Alliance du commerce maintient que le marché a perdu 9 % depuis 2019. Et « *rien ne laisse penser que celui-ci recouvre la santé de sitôt* ». En dépit d'un reflux, l'inflation est toujours présente. Selon le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, le Crédoc, déjà 42 % des Français se disent obligés de restreindre leurs dépenses d'habillement.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ANNONCE «JUSQU'À 1000 SUPPRESSIONS» DE POSTES !

Le groupe bancaire Société Générale s'apprête à annoncer à ses salariés qu'il va supprimer «*entre 900 et 1000 postes*», selon les informations obtenues. Pour y parvenir, «*outre les départs volontaires*», la Société Générale, qui emploie quelque 56.000 personnes en France sur 117.500 dans le monde, ne devraient «*pas remplacer tous les départs à la retraite*», indique une source interne. Les fonctions centrales du groupe à La Défense, près de Paris, ainsi que l'informatique devraient être principalement concernées.

Un objectif de 1,7 milliard d'euros d'économies !

La fusion des réseaux de la Société Générale et du Crédit du Nord s'accompagne d'une réduction importante du nombre d'agences : 1450 agences en 2025 contre 2.100 cinq ans plus tôt, et de 3700 postes supprimés, un «*effort*» réparti entre 2023 (environ 30%), 2024 (50%), 2025 (20%), sans départ contraint !

POUR UNE VRAIE RELANCE DU FRET FERROVIAIRE EN FRANCE AVEC L'OPÉRATEUR PUBLIC FRET SNCF !

1 train supprimé = 50 camions sur les routes !

La relance du fret ferroviaire en France passe par la sanctuarisation de l'opérateur public FRET SNCF.

Non à sa liquidation par la Commission Européenne et l'État français.

Oui à son développement pour faire face à l'urgence climatique!

Les élus du Comité Social et Économique de FRET SNCF se mobilisent pour stopper une enquête européenne visant à démontrer que l'entreprise aurait perçu des aides considérées comme illégales. L'ouverture à la concurrence du secteur, en 2007, n'a pas permis le développement du fret ferroviaire, pire il a fragilisé l'entreprise publique et l'ensemble des acteurs de la logistique.

Cette procédure se traduirait par une liquidation de l'entreprise, un plan social et une déstabilisation du secteur dont la principale traduction sera le retour sur les routes de milliers de camions.

Les élus du CSE FRET SNCF exigent que le fret ferroviaire soit sorti des marchés de la concurrence, qui ne revitalisent jamais un secteur mais provoque son naufrage. Le Fret ferroviaire ne peut plus être une simple alternative dans notre société mais doit tout simplement être incontournable. Pour son développement, il faut l'inscrire sur un temps long, incluant une stabilité financière, des investissements massifs dans l'outil de production et une régulation économique plus importante.

Les élus du CSE FRET SNCF exigent l'arrêt de l'enquête en cours de la commission européenne sur de potentielles aides d'état sur la dernière décennie.

Les élus du CSE FRET SNCF demandent à l'État Français que les aides pour le transport de marchandises en France soient pérennisées par la loi pour a minima les 25 prochaines années.

Les élus du CSE FRET SNCF demandent que FRET SNCF soit déclaré **d'utilité publique** et soit l'acteur majeur pour le développement du transport par le rail grâce à son maillage territorial au service des chargeurs.

La commission européenne et l'État français ont la responsabilité de prendre les bonnes décisions vis-à-vis de la procédure d'enquête lancée le 18 janvier 2023. Notre planète et les générations futures ne pourront supporter une décision de non-sens écologique et qui finalement fragiliserait tout le système de transport de marchandises par le rail.

FRET SNCF doit être déclarée d'utilité publique, d'intérêt général afin de permettre la sortie des règles de concurrence et du court-termisme.

ASSEZ DE MORTS !

Ces dernières semaines, la presse a fait état d'un certain nombre de décès de personnes qui visiblement n'ont pas bénéficié de soins adaptés dans des situations d'urgence. Ces quelques cas médiatisés ne représentent que la partie émergée de l'iceberg quand on reprend les chiffres de l'enquête menée l'hiver dernier par l'association professionnelle SAMU-Urgences de France qui permet d'estimer par extrapolation à **au moins 1.500 le nombre de morts appelées évitables, liées aux multiples dysfonctionnements et au manque de moyens en personnels et en lits dans nos hôpitaux**. Très récemment un responsable de cette organisation évoquait même dans la presse ce drame avec un euphémisme glaçant : « *Aux urgences, les morts inattendues, c'est ce que tout le monde redoute* ».

La crise des urgences ne date pas d'aujourd'hui et elle est le miroir grossissant de la dégradation de notre système de santé que les politiques capitalistes détruisent petit à petit. Quand on n'a pas ou plus de médecin traitant, que celui-ci ne se déplace pas à domicile et que les délais de rendez-vous s'allongent, **il ne reste plus que les urgences**. Face à l'explosion du nombre de passages aux urgences, la réponse du gouvernement est de désigner les patients comme boucs émissaires en leur reprochant de venir pour rien aux urgences et en mettant en place des mesures punitives comme **le forfait de passage aux urgences** ou l'obligation d'appeler le **centre 15 afin de pouvoir obtenir l'autorisation de passer la porte des urgences**.

Ce discours est inacceptable, tout comme les propos récents de la nouvelle ministre en charge entre autres de la santé, qui explique que la mise en place de ce qui est appelé le service d'accès aux soins (SAS) va régler le problème.

De quoi s'agit-il ? Simplement de renvoyer toutes les personnes qui ont besoin de soins vers les centres 15 qui sont censés les conseiller et les orienter. En fait, il s'agit de créer une nouvelle barrière qui aboutit à des drames car dans de très nombreux départements il n'existe pas ou plus de moyens de réponse adaptés, si ce n'est au mieux d'envoyer une ambulance ou un véhicule des pompiers pour transporter **la personne aux urgences où elle attendra des heures sur un brancard**.

L'exemple du département de la Seine-Saint-Denis est éclairant, il s'agit d'un de ceux où a été mis en place ce fameux SAS. **Le résultat est catastrophique**, il y a bien des médecins au téléphone mais il n'y a plus de médecins pour effectuer des visites à domicile la journée. En effet, ces derniers ont jugé que cette activité était chronophage et trop mal rémunérée et ils préfèrent donc rester au téléphone ou accueillir les patients dans des centres de consultations sans rendez-vous.

Alors, madame la ministre, assez de fausses solutions égrenées dans les médias, malheureusement trop souvent sans contradiction de la part des journalistes. La réalité de terrain est que votre politique est meurtrière et que vous en portez la responsabilité morale avec vos prédécesseurs ainsi que le président de la République.

PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales) : QUAND LA COLÈRE DES ÉBOUEURS DÉBORDE, LES CONTENEURS AUSSI !

Les éboueurs de Perpignan Méditerranée Métropole (PMM) sont en grève reconductible sur des revendications concernant aussi bien leur pouvoir d'achat que leur conditions de travail. Malgré des tentatives pour briser la grève, qui apparaissent de plus en plus désespérées, les agents grévistes démontrent que leur travail invisible du quotidien ne peut pas se faire sans eux.

En effet, il est facile de faire un tour dans les rues des villes de l'agglomération pour voir les amoncellements d'ordures ménagères et de cartons qui débordent des conteneurs. Cela fait trop

longtemps que les élus et la direction de la valorisation des déchets baladent les agents, ceux-ci veulent des négociations sur leurs revendications avec les élus de PMM.

Valoriser le métier, ce n'est pas floquer les camions, c'est garantir une vraie carrière aux agents, des rémunérations qui permettent de vivre dignement, de meilleures conditions de travail et de sécurité. Voici les principales revendications des agents en grève :

- L'obtention de la prime dite pouvoir d'achat.
- La mise en place des tickets-restaurant.
- Un avancement de grade et de promotion à la hauteur de l'engagement des agents.
- L'augmentation de la prime pour chauffeurs de façon à ce qu'elle soit égale à celle des ripeurs.
- Une réelle augmentation des effectifs.
- Le retour de la collecte des poubelles jaunes de tri (C1 DMR) chaque semaine.
- L'abandon de la mise en place du port du casque pour les ripeurs.

Ce métier étant essentiel pour la société, les agents de la collecte des déchets de PMM doivent pouvoir être respectés.

Le bras de fer se poursuit. Et la mobilisation ne fléchit pas. Si la situation du ramassage des déchets à Perpignan et dans les communes de la communauté urbaine devient vraiment problématique sur certaines zones, le mouvement de grève des éboueurs a entamé mercredi 7 février son septième jour. Le blocage du centre technique de Perpignan est maintenu. 24 h sur 24, les grévistes interdisent à tous les camions bennes de sortir, alors que l'accès reste possible pour les particuliers usagers de la déchetterie.

TOTALENERGIES : 21,4 MILLIARDS DE DOLLARS DE BÉNÉFICES EN 2023, UN RECORD HISTORIQUE !

Super-profits en vue. En 2023, Total a amassé 21,4 milliards de dollars (19,9 milliards d'euros) de bénéfices : un record historique pour le pétrolier français. Les chiffres hors normes de 2022 (19 milliards d'euros), déjà considérés comme des records, ont été battus. En 2016, ce bénéfice était de 8,3 milliards de dollars. Des fortunes colossales pour un groupe habitué au vol en bande organisée, qu'il s'agisse de ses projets pétroliers en Afrique ou encore de ses arrangements pour ne payer aucun impôt en France. Ce fut le cas en 2019 et 2020 alors que la France représente 21% de son activité et 35% de ses effectifs. « *Les multinationales se gavent, mais le gouvernement sonne le retour de l'austérité et veut faire des économies sur les malades de longue durée !* ».

« *Les super-profits, je ne sais pas ce que c'est* », disait Bruno Le Maire l'année dernière.

De telles sommes sont inimaginables pour le commun des mortels. Pourtant, elles sont bien là, sous nos yeux. Comment accepter de tels profits, lorsque plus d'un quart des Français ont froid chez eux ? Lorsqu'un Français sur trois ne mange pas à sa faim, comme le souligne le Secours populaire ? Total engrange les plus importants bénéfices de son histoire et « *en même temps* », début février, le gasoil est à 1,814 euro/litre, 1,838 euro/litre pour le SP95 et 1,912 euro/litre pour le SP98 en moyenne dans notre pays.

En toute impunité, Total se gave et continue de détruire la planète. Cela n'a pas empêché Emmanuel Macron de remettre en toute discrétion la légion d'honneur à son PDG, Patrick Pouyanné. Pour rappel, la multinationale prépare le plus long oléoduc de pétrole du monde, qui émettrait 34 millions de tonnes de CO₂ par an (projet EACOP), le tout au mépris des droits humains. Selon GreenPeace, Total est impliqué sur 33 bombes climatiques, des projets super-émetteurs à plus d'un milliard de tonnes de CO₂. Total pollue, exploite et se gave. Qu'attend-on pour taxer leurs super-profits !

CHAMPIGNY (VAL-DE-MARNE) RÉNOVATION URBAINE : POUR DÉNONCER LES DÉMOLITIONS, DES HABITANTS DU BOIS-L'ABBÉ S'INVITENT AU CONSEIL DE CHAMPIGNY!

Certains habitants du Bois-l'Abbé s'opposent depuis des mois aux choix de démolition et reconstruction de l'Anru 2, qui a commencé dans ce quartier de Champigny. Une vingtaine de personnes du collectif a tenté de se faire entendre au conseil municipal de mercredi soir.

Après les pétitions, les demandes de rendez-vous au comité national de l'Anru, les distributions de

tracts, voici le temps du rassemblement devant la salle du conseil municipal de Champigny-sur-Marne. Le « *Comité contre la destruction des 311 logements sociaux du Bois-l'Abbé et pour la rénovation totale sans augmentation de charges ou de loyer* » s'était donné rendez-vous ce mercredi à 19 heures pour se faire entendre, en marge du conseil municipal de Champigny.

Objectif : rappeler aux élus du conseil leur opposition à la rénovation urbaine telle que la nouvelle majorité l'a négociée avec le comité. Le début des travaux, à l'été dernier, a déjà été marqué par l'incendie volontaire de plusieurs engins de chantiers sur le terrain des premières démolitions.

« *À l'heure où plus de 5.000 demandes de logements sociaux sont en attente à Champigny, 2,5 millions nationalement, sans parler des familles qui dorment à la rue avec leurs enfants faute d'hébergements d'urgence, on détruit des logements sociaux* », tempêtent les habitants dans leur tract. Certains se sont également fait entendre lors de la manifestation devant le siège de l'Anrue ce mercredi à Pantin (Seine-Saint-Denis).

« Une entreprise de gentrification du Bois-l'Abbé » !

Ils demandaient à être reçus en délégation par le maire de Champigny, ce mercredi soir, pour dénoncer ce qu'ils considèrent comme « *une entreprise de gentrification du Bois-l'Abbé avec pour objectif de chasser la population actuelle* ».

Une rencontre qui n'a pas eu lieu!!!

MONDE

BELGIQUE : LE GOUVERNEMENT WALLON SUSPEND SES LIVRAISONS D'ARMES À ISRAËL !

Le gouvernement de la région francophone de Wallonie a annoncé la suspension temporaire de ses livraisons d'armes à Israël.

Temporaire, cette décision marque une première victoire après la celle, historique, de la Cour internationale de justice (CIJ) de reconnaître le « *risque sérieux de génocide* » dans la bande de Gaza, appelant à des mesures conservatoires.

Le quotidien flamand *De Morgen* avait levé le voile sur la livraison de 16 tonnes de poudre, fin novembre 2023. Le représentant du ministre-président, Christophe Collignon, avait assuré que « *le matériel n'est pas destiné aux forces armées israéliennes mais à être réexporté vers l'Union européenne ou les États-Unis, selon les licences accordées à la société PB Clermont* ». Dès le lancement de l'invasion terrestre de l'enclave palestinienne, **les syndicats belges du secteur aérien avaient appelé les travailleurs à refuser de charger du matériel de guerre**. Ils avaient également interpellé l'exécutif afin qu'il refuse ce transit par les aéroports nationaux.

FINLANDE : PROTESTATION MASSIVE CONTRE LES REMISES EN CAUSE DU MODÈLE SOCIAL ET DU DROIT DE GRÈVE !

Au moins 300.000 salariés du public et du privé ont cessé le travail, jeudi et vendredi, pour protester contre la réforme du droit du travail et la diminution des prestations sociales, menées dans le cadre de la politique d'austérité du gouvernement.

Plus de 500 avions annulés, des bus à l'arrêt, des écoles et des usines fermées, le courrier bloqué... Depuis mercredi 31 janvier, des pans entiers de l'économie finlandaise sont en suspens, après un appel à la grève lancé par les deux confédérations syndicales, SAK et STTK, contre la réforme du marché du travail et celle des prestations sociales, annoncées par la coalition gouvernementale de droite et d'extrême droite, dirigée par le conservateur Petteri Orpo.

Les Finlandais protestent contre une série de mesures, dont ils estiment qu'elles vont restreindre leurs droits et dégrader leurs conditions de travail.

Le gouvernement prévoit notamment de limiter l'exercice du droit de grève, avec une loi sur la « **paix au travail** », qui veut borner les arrêts du travail à vingt-quatre heures, accroître les amendes pour les **mouvements sociaux jugés illégaux** et minimiser les marges de manœuvre de l'Institut de médiation, lors de conflits sociaux.

D'une ampleur inédite, cette mobilisation, qui intervient quelques jours seulement avant le second tour de l'élection présidentielle, organisé le 11 février, a fait irruption dans la campagne électorale. Au pouvoir depuis juin 2023, la coalition gouvernementale souhaite également accroître les marges de manœuvre des entreprises, en matière d'embauches et de licenciements. Les compagnies de moins de 50 salariés n'auront plus l'obligation de réembaucher un salarié licencié depuis moins de quatre mois pour pourvoir son poste. Les contrats de travail d'un an seront autorisés, et les entreprises pourront négocier des accords locaux, sans impliquer les syndicats. Par ailleurs, en cas d'arrêt maladie, **le premier jour ne sera plus rémunéré**. La plupart des prestations sociales vont être amputées, comme **l'indemnité de chômage, l'aide au logement et la rémunération du congé parental**. L'aide à la formation des adultes sera supprimée. Selon les calculs des syndicats, les parents isolés pourraient **perdre jusqu'à 500 euros par mois**.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement